

Evolution de l'inflation au cours de l'année 2020

Comme en 2019, le taux d'inflation est de 2,5% et reste contenu en deçà de la norme CEMAC de 3%.

Le taux d'inflation est de 2,5% en 2020. Cette hausse du niveau général des prix a été surtout alimentée par le regain des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+3,6% après +2,9% en 2019) ainsi que du « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+3,0% après +1,7% en 2019). Les prix des produits alimentaires augmentent du fait surtout de la flambée des prix des fruits (+9,1% après +10,0% en 2019), des légumes (+8,5% après +6,7% en 2019) ainsi que ceux des pains et céréales (+3,8% après +1,7% en 2019). Les prix de certains produits alimentaires de grande consommation ont augmenté, notamment : le riz, le poisson frais, la viande de bœuf, les œufs, la banane plantain, la banane douce, les huiles brutes, l'arachide décortiquée de type Garoua et les agrumes (citron, orange).

Il y a lieu de constater que les tensions inflationnistes sur les produits importés accélèrent et celles sur les produits locaux persistent. L'inflation reste néanmoins plus d'origine interne qu'externe.

Sur le plan spatial, les tensions inflationnistes se sont renforcées à Bertoua, Buéa, Maroua et Garoua. Bien qu'encore présentes, elles se sont atténuées à Ebolowa, Bamenda et Yaoundé. Elles se sont presque maintenues à Bafoussam, Douala et Ngaoundéré.

En perspective et sous les hypothèses (i) de l'approvisionnement ininterrompu des marchés en produits de grande consommation, (iii) de la relance économique, (iv) et de l'absence de nouvelles vagues foudroyantes, voire de nouvelles variantes de Covid-19 dans le monde et de tout autre choc majeur, le taux d'inflation serait maintenu inférieur à 3% en 2021.

1. Evolution des prix en 2020.

Une inflation de 2,5% comme en 2019.

Le niveau général des prix a augmenté au même rythme qu'en 2019, (+2,5%), après +1,1% en 2018, +0,6% en 2017 et +0,9% en 2016. En moyenne sur les douze derniers mois, la variation est demeurée quasi stable mois après mois au cours de l'année, exception faite des mois de février, avril et mai (+2,6%). Bien qu'il y ait eu des signaux précurseurs de tensions inflationnistes aux mois d'avril et de mai, la pandémie semble n'avoir pas particulièrement impacté le niveau général des prix à la consommation finale des ménages.

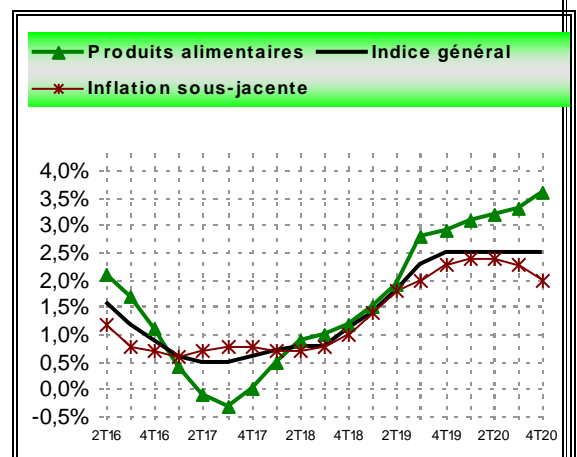
Buéa et Bertoua enregistrent le taux d'inflation le plus élevé

Le taux d'inflation le plus élevé est enregistré à Buéa (+3,6% après +3,4% en 2019) et à Bertoua (+3,6% après +2,0% en 2019). Il accélère nettement par rapport à l'année dernière à Maroua (+3,4% après +0,7% en 2019) et à Garoua (+2,7% après +1,7% en 2019). Ce taux décélère très nettement à Bamenda (+2,2% après +4,8% en 2019) et Ebolowa (+0,8% après +2,6% en 2019), reste stable à Ngaoundéré (+2,3% comme l'année dernière). Dans les autres villes, les prix augmentent à un rythme moins soutenu que l'an dernier : Bafoussam (+2,6% après +2,7% en 2019), Douala (+2,3% après +2,4% en 2019), et Yaoundé (+2,0% après +2,4% en 2019).

Inflation soutenue par les prix des produits alimentaires ainsi que du "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles"

En 2020, les tendances inflationnistes sont tenues par les prix des produits alimentaires, et ce malgré les mesures de lutte mises en œuvre par le Gouvernement pour préserver le pouvoir d'achat des populations. Le renchérissement des produits alimentaires résulte en grande partie de la flambée des prix des fruits (+9,1%), des légumes (+8,5%) ainsi que des pains et céréales (+3,8%). Le niveau général des prix a également augmenté en raison principalement de la progression des prix du "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+3,0%). Les prix de certains produits alimentaires de grande consommation ont augmenté, notamment : le riz, le poisson frais, la viande de bœuf, les œufs, la banane plantain, la banane douce, les huiles brutes, l'arachide décortiquée de type Garoua et les agrumes (citron, orange).

Graphique 1 : Evolution générale des prix sur les douze derniers mois



2. Produits alimentaires

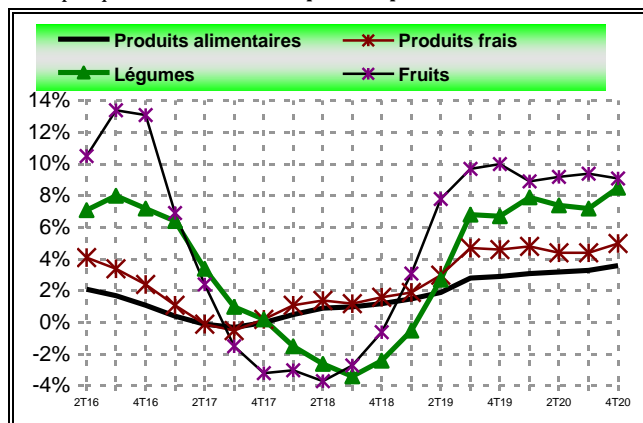
Une nouvelle accélération des prix des produits alimentaires (+3,6%, après +2,9% en 2019 et +1,2% en 2018)

Les prix des produits alimentaires progressent de +3,6% en 2020 après +2,9% en 2019 et +1,2% en 2018. Cette hausse découle principalement du renchérissement de prix des fruits (+9,1% après +10,0% en 2019), des légumes (+8,5% après +6,7% en 2019) ainsi que des pains et céréales (+3,8% après +1,7% en 2019). Les prix du lait, fromage et œuf (+2,4% après -0,4% en 2019), des viandes (+1,9% après +3,5% en 2019), du sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie (+1,3% après +4,2% en 2019), et ceux des huiles et graisses (+0,8% après -1,4% en 2019) ont également augmenté. Les prix des poissons et fruits de mer ont baissé (-0,5%) après avoir progressé de 2,7% en 2019.

Les prix des produits alimentaires grimpent sous l'effet de (i) la faiblesse de l'offre des produits agricoles due aux changements climatiques qui perturbent les cycles agricoles et à l'insécurité persistante dans certaines régions du Cameroun, (ii) l'approvisionnement limité des grands centres de consommation à cause de la dégradation de certains axes du réseau routier ou ferroviaire, et de l'accès limité aux champs dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

La hausse des prix des produits alimentaires aurait pu être plus importante n'eût été l'intervention stratégique du Gouvernement pour (i) assouplir certaines mesures barrières de lutte contre le Covid-19, (ii) veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement des marchés en produits alimentaires ne soit pas assez perturbée et (iii) intensifier les contrôles des prix sur les marchés afin que les prix homologués soient scrupuleusement respectés.

Graphique 2 : Evolution des prix des produits alimentaires



Les prix des fruits ont augmenté de 9,1% sous l'effet des hausses des prix des agrumes (orange, pamplemousse, citron), et des autres fruits frais (papaye, banane douce, ananas, avocat tendre, corossol).

Les prix des légumes ont augmenté de 8,5% du fait notamment de la hausse des prix des tubercules et plantains (banane fraîche non mûre, banane plantain, pommes de terre, patate douce, manioc frais en tubercule, macabo, taro), des légumes frais en feuille, des légumes secs et oléagineux, et ceux des légumes frais en fruits ou racine. Les prix des légumes frais en

fruits ou racine progressent en relation avec l'augmentation des prix des oignons frais, du gombo frais, de la tomate fraîche et des aubergines. Les prix des légumes frais en feuille sont à la hausse en lien avec le rebond des prix du « folon », feuilles de manioc, « ndolé », épinard, « keleng keleng », « okok en feuille », chou vert frais, chou rouge frais. Par contre, les prix des autres produits à base de tubercules et de plantain (chips de banane plantain, farine de manioc, « gari », manioc déshydraté) ont fléchi de 3,0%.

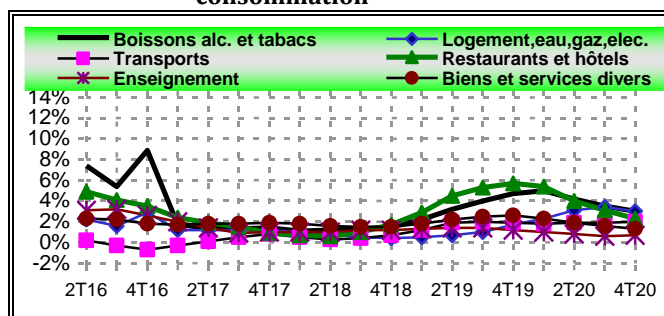
- L'augmentation de 1,9% des prix de la viande (après +3,5% il y a un an) est due notamment à la hausse des prix de la viande de bœuf (+2,6% après +2,9% il y a un an). En revanche, les prix de la viande de porc (-1,2% après +3,2% il y a un an) et ceux de la volaille (-3,4% après +0,4% il y a un an) ont fléchi.
- La hausse de 3,8% des prix des pains et céréales (après +1,7% en 2019) résulte principalement de l'accroissement des prix des céréales non transformées (maïs séché en grains, riz) ainsi que des farines, semoules et gruaux (farine de maïs, farine de blé, farine de mil, farine pâtisseries). Bien que le riz soit disponible sur les étals dans les différents marchés, force est de constater que le prix de cette denrée très prisée par les ménagères ne cesse d'évoluer. La hausse se justifierait par le risque anticipé de rupture des stocks consécutive à la baisse des quantités importées et la hausse du prix du kilogramme de riz importé.
- Les prix des sucres, confitures, miels, chocolats et confiseries augmentent de 1,3%, en lien avec la hausse des prix du sucre ainsi que ceux des confitures, miels, chocolats et confiseries (confiture, miel, chocolat au lait, pâte à tartiner, bonbon alcoolisé et chewing gum).
- Les prix des laits, fromages et œufs augmentent de 2,4%. Cette hausse découle principalement de celle des laits (lait non sucré, lait concentré sucré, lait entier en poudre, lait écrémé en poudre). Par contre, les prix des œufs rebondissent de 6,6% après avoir chuté de 6,3% en 2019.
- Après une hausse de 2,7% en 2019, les prix des poissons et fruits de mer reculent de 0,5%, en raison principalement du repli de 3,9% des prix des poissons et autres produits séchés ou fumés (« mbouga », machoiron). En revanche, les prix des poissons frais (bar, silure, carpe) et ceux des autres conserves de poissons (sardine à huile végétale, sardine à sauce) augmentent de 3,5% et 1,3% respectivement. De même, les prix du maquereau congelé, du capitaine congelé, des crevettes séchés ou fumés, des carpes fumées ont progressé.
- Les prix des huiles et graisses rebondissent de 0,8% après avoir baissé de 1,4% en 2019. Cette hausse fait suite à l'augmentation des prix du beurre/margarine, des huiles brutes (huile de palme brute notamment) et des huiles raffinées (huile de soja).
- Les prix du sel, des épices et sauces (+2,6% après -1,4% en 2019) progressent du fait de la hausse du prix du sel de cuisine, du sel gemme, du poivre sec moulu, du thym, des feuilles de laurier, de l'ail frais de l'Ouest, du céleri en feuille, du poireau, du piment frais et du gingembre.

3. Les autres sources d'inflation

En 2020, les deux fonctions de consommation qui ont le plus contribué à la hausse des prix sont les produits alimentaires (+3,6%) et le "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (+3,0%). L'augmentation des prix du "logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" résulte en grande partie de la hausse des prix des loyers effectifs payés par les locataires, des services d'entretien et de réparation des logements et ceux des combustibles (bois de chauffage notamment).

Par ailleurs, la hausse du niveau général des prix est également tirée par celle des prix des tissus d'habillement, des tenues scolaires, du matériel de téléphonie et de télécopie, et des transports de passagers.

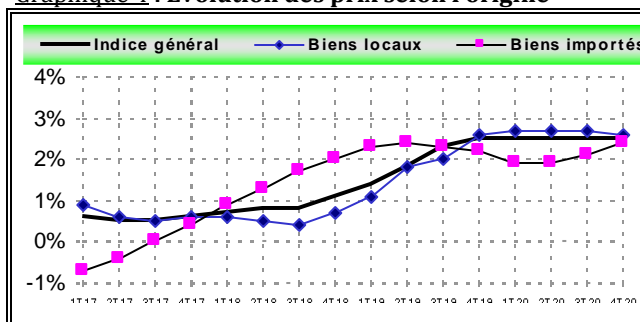
Graphique 3 : Evolution des prix des autres fonctions de consommation



Biens locaux/Biens importés : persistance de l'inflation de source locale, accélération de l'inflation importée

Les prix des biens locaux augmentent au même rythme que l'année dernière (+2,6%). Parallèlement, les prix des biens importés ont progressé de 2,4%, après +2,2% en 2019. La hausse des prix des produits importés résulterait entre autres des actions spéculatives de certains acteurs depuis la baisse des activités d'importation en raison du Covid-19 qui sévit fortement dans les pays fournisseurs. La hausse des prix des produits locaux s'expliquerait par la contraction de l'offre en liaison avec la crise socio-politique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, les changements climatiques et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement des marchés du fait du Covid-19.

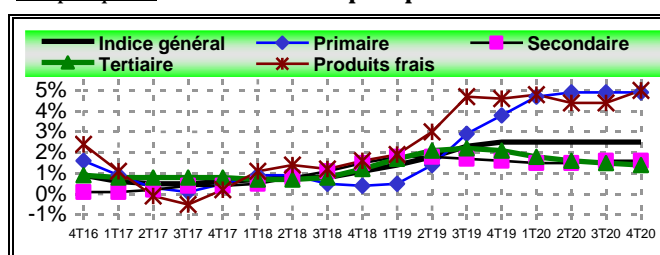
Graphique 4 : Evolution des prix selon l'origine



L'inflation reste en grande partie entretenue par les prix des biens du secteur primaire

En 2020, les prix des biens du secteur primaire augmentent (+4,9% après +3,8% en 2019), tout comme ceux des biens du secteur secondaire (+1,6% comme en 2019) et des services (+1,4% après +2,1% en 2019). Les biens du secteur primaire grimpent sous l'effet de la flambée des prix des produits frais (+5,0% après +4,6% en 2019), entretenue entre autres par la baisse de la production dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest. Il y a aussi lieu de noter le recul de la demande intérieure en raison des restrictions liées au Covid-19 ayant entraîné la perte du pouvoir d'achat des certains actifs occupés qui tirent leurs revenus de l'économie informelle.

Graphique 5 : Evolution des prix par secteur



4. Conclusion et perspectives pour 2021

Les risques inflationnistes observés en début d'année se sont maintenus tout au long de l'année du fait de la persistance des difficultés d'approvisionnement en biens alimentaires conjuguées à un recul de l'offre en raison de la crise sanitaire qui perdure et pour laquelle de nouvelles vagues foudroyantes, voire de nouvelles variantes de Covid-19 ne sont pas à exclure. Cependant, ces risques ont été dans une certaine mesure contrebalancés par le recul de la demande intérieure en raison des restrictions liées au Covid-19 ayant entraîné la perte du pouvoir d'achat des certains actifs occupés qui tirent leurs revenus de l'économie informelle. En perspective, le taux d'inflation devrait rester contenu en deçà de 3% en 2021.

Bien que l'on ait craint que la crise sanitaire entraîne rapidement une forte hausse de l'inflation, le niveau général des prix augmente en 2020 au même rythme qu'en 2019. Les tensions inflationnistes se sont renforcées à Buéa, Bertoua, Maroua et Garoua. Bien qu'encore présentes, elles se sont atténuées à Ebolowa, Bamenda, et Yaoundé et se sont presque maintenues à Bafoussam, Douala, et Ngaoundéré.

Les prix des biens importés sont toujours en augmentation, et dans l'attente de l'effectivité de la stratégie pour booster la production locale et la transformation des produits périssables, leurs prix devraient encore augmenter. Les prix des produits locaux ont aussi évolué en relation avec les perturbations dans l'approvisionnement des marchés. Par ailleurs, en raison des distorsions économiques et sociales découlant de certaines mesures prises pour stopper la propagation du Covid-19 et dont les effets se font ressentir dans plusieurs secteurs d'activité, le Gouvernement a pris en fin avril 2020 certaines mesures d'assouplissement et a procédé en juin 2020 à la modification de la loi de finances pour l'exercice 2020 à travers

l'institution d'un Compte d'Affectation Spécial pour la lutte contre le coronavirus et ses répercussions économiques et sociales. Parmi les objectifs visés, des aides financières de l'Etat aux entreprises dans les secteurs d'activité affectés par la pandémie. Tout en continuant à accorder la priorité à la crise sanitaire, le Gouvernement devrait continuer à (i) veiller à ce que la chaîne d'approvisionnement des marchés soit maintenue active, (ii) mettre en œuvre des politiques fiscales appropriées, (iii) faciliter des flux commerciaux, (iv) identifier les goulots d'étranglement (transports, marchés et liquidités) afin de faire coïncider l'offre avec l'évolution de la demande. En perspective, au lendemain du CHAN 2021, sous les hypothèses (i) de l'approvisionnement ininterrompu des marchés en produits de grande consommation, (iii) de la relance économique, (iv) et de l'absence de nouvelles vagues foudroyantes de Covid-19 dans le monde et de tout autre choc majeur, le taux d'inflation devrait être en dessous de 3% en 2021.

Tableau 1: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes fonctions de consommation au cours de l'année 2020

FONCTION DE CONSOMMATION	Année-2018	Année-2019	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Année-2020	Année-2020/Année-2019	Année-2019/Année-2018
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	112,3	115,6	117,6	117,8	118,6	118,1	118,4	119,2	120,7	120,8	120,7	121,5	121,2	121,5	119,7	3,6%	2,9%
<i>Produits alimentaires</i>	<i>112,4</i>	<i>115,6</i>	<i>117,6</i>	<i>117,8</i>	<i>118,6</i>	<i>118,1</i>	<i>118,5</i>	<i>119,3</i>	<i>120,8</i>	<i>120,9</i>	<i>120,8</i>	<i>121,6</i>	<i>121,3</i>	<i>121,6</i>	<i>119,7</i>	<i>3,6%</i>	<i>2,9%</i>
<i>Boissons non alcoolisées</i>	<i>109,9</i>	<i>113,9</i>	<i>115,8</i>	<i>115,8</i>	<i>116,0</i>	<i>116,2</i>	<i>116,5</i>	<i>116,6</i>	<i>116,6</i>	<i>116,9</i>	<i>117,7</i>	<i>117,9</i>	<i>117,8</i>	<i>117,9</i>	<i>116,8</i>	<i>2,6%</i>	<i>3,6%</i>
Boissons alcoolisées et tabacs	123,8	129,6	132,6	132,6	132,4	132,7	133,0	133,2	133,4	133,6	133,8	134,6	135,2	135,4	133,5	3,0%	4,7%
Articles d'habillement et chaussures	108,3	111,4	112,9	113,1	113,0	113,6	113,8	114,1	114,1	114,2	114,6	114,8	114,9	115,3	114,0	2,3%	2,8%
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles.	114,8	116,7	119,7	119,7	119,9	120,1	120,7	119,7	119,7	120,8	119,6	121,1	120,8	121,2	120,3	3,0%	1,7%
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	107,4	109,4	110,3	110,2	110,2	110,4	110,9	111,2	111,1	111,2	111,6	111,9	112,0	112,0	111,1	1,5%	1,9%
Santé	102,5	103,1	103,1	103,2	103,2	103,2	103,3	103,3	103,3	103,3	103,4	103,4	103,4	103,4	103,3	0,2%	0,6%
Transports	121,6	124,0	124,6	125,0	126,0	130,9	126,2	126,1	126,0	126,2	126,4	126,7	126,9	126,9	126,5	2,0%	1,9%
Communications	90,2	90,5	90,9	90,9	91,0	91,1	91,0	91,0	91,0	91,0	91,2	91,1	91,3	91,3	91,1	0,6%	0,3%
Loisirs et culture	104,5	105,8	106,5	106,5	106,5	107,6	107,6	107,7	107,6	107,6	107,7	107,9	108,1	108,1	107,5	1,6%	1,3%
Enseignement	115,3	116,7	117,1	117,1	117,1	117,2	117,2	117,2	117,4	117,4	117,7	117,9	118,2	118,2	117,5	0,7%	1,2%
Restaurants et hôtels	121,8	128,7	130,7	130,8	131,1	131,3	131,3	131,3	132,0	132,2	132,1	132,4	132,5	132,6	131,7	2,3%	5,7%
Biens et services divers	111,9	114,7	115,5	115,6	115,6	115,9	115,9	116,0	116,4	116,5	116,9	116,9	116,9	117,0	116,3	1,3%	2,6%
INDICE GENERAL	112,1	114,9	116,4	116,5	116,9	117,5	117,2	117,4	117,9	118,1	118,1	118,6	118,6	118,8	117,7	2,5%	2,5%

Tableau 2: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix par groupes secondaires des produits au cours de l'année 2020

GROUPES SECONDAIRES	Année-2018	Année-2019	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Année-2020	Année-2020/Année-2019	Année-2019/Année-2018
Local	113,4	116,3	118,0	118,2	118,8	119,4	118,8	118,9	119,6	119,9	119,9	120,5	120,4	120,6	119,4	2,6%	2,6%
Importé	107,9	110,2	111,2	111,3	111,6	112,4	112,5	113,0	112,9	113,1	113,4	113,8	114,0	114,4	112,8	2,4%	2,2%
Energie	108,1	105,5	105,0	105,0	105,0	105,2	105,5	105,5	105,6	105,6	105,6	105,7	105,6	105,6	105,4	-0,1%	-2,4%
<i>Produits pétroliers</i>	<i>108,5</i>	<i>108,7</i>	<i>108,7</i>	<i>108,8</i>	<i>108,8</i>	<i>109,1</i>	<i>109,5</i>	<i>109,6</i>	<i>109,6</i>	<i>109,6</i>	<i>109,6</i>	<i>109,7</i>	<i>109,6</i>	<i>109,6</i>	<i>109,4</i>	<i>0,6%</i>	<i>0,2%</i>
Produits frais	118,8	124,3	126,9	126,9	128,0	128,0	128,6	130,2	133,1	132,7	132,8	133,7	132,7	132,6	130,5	5,0%	4,6%
Hors produits frais et énergie	110,9	113,4	114,9	115,1	115,4	116,1	115,5	115,4	115,4	115,8	115,7	116,2	116,4	116,7	115,7	2,0%	2,3%
Primaire	115,7	120,1	123,6	123,8	124,9	124,3	124,8	125,1	127,0	127,4	126,8	128,4	127,8	128,3	126,0	4,9%	3,8%
Secondaire	106,6	108,3	109,2	109,3	109,3	109,5	109,8	110,0	110,0	110,1	110,3	110,4	110,6	110,8	109,9	1,6%	1,6%
Tertiaire	114,6	117,0	117,8	117,9	118,3	119,9	118,5	118,5	118,6	118,7	118,8	119,0	119,1	119,1	118,7	1,4%	2,1%
Durable	107,6	109,9	110,7	111,0	111,2	111,3	112,0	112,4	112,1	112,1	112,6	112,7	112,9	112,8	112,0	1,9%	2,1%
Non durable	111,6	114,6	116,8	117,0	117,6	117,3	117,7	117,9	119,1	119,4	119,1	120,0	119,7	120,0	118,5	3,4%	2,7%
Semi Durable	107,5	110,0	111,4	111,5	111,5	111,9	112,2	112,4	112,4	112,5	113,0	113,2	113,4	113,7	112,4	2,2%	2,3%
Services	114,8	117,1	117,9	118,0	118,4	120,1	118,6	118,6	118,7	118,8	118,9	119,1	119,2	119,2	118,8	1,4%	2,1%

Tableau 3: Evolution de l'indice (base 100 Année 2011) des prix des différentes régions au cours de l'année 2020

Ville	Année-2018	Année-2019	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20	juil-20	août-20	sept-20	oct-20	nov-20	déc-20	Année-2020	Année-2020/Année-2019	Année-2019/Année-2018
Yaoundé	111,9	114,5	115,6	115,8	116,4	116,8	116,7	116,8	116,8	117,0	117,3	117,4	117,3	117,4	116,8	2,0%	2,4%
Douala	111,7	114,4	115,6	115,9	116,3	117,0	116,7	116,8	116,9	117,3	117,5	117,9	117,8	117,9	117,0	2,3%	2,4%
Bafoussam	111,4	114,4	116,7	116,7	117,2	117,3	116,9	116,4	116,9	117,2	117,4	118,5	118,6	118,8	117,4	2,6%	2,7%
Bamenda	111,7	117,0	118,8	119,1	119,0	119,5	118,8	119,0	119,3	119,2	120,1	120,7	120,4	121,4	119,6	2,2%	4,8%
Garoua	111,6	113,5	115,8	115,6	115,6	116,1	116,1	115,9	117,2	117,1	117,2	117,1	117,2	117,5	116,5	2,7%	1,7%
Maroua	111,7	112,5	115,0	114,6	114,1	115,3	115,4	116,2	117,9	117,5	115,7	117,5	117,8	118,0	116,3	3,4%	0,7%
Ngaoundéré	110,0	112,5	113,4	113,4	113,5	114,1	114,4	115,1	115,9	116,3	115,8	116,2	116,2	116,2	115,1	2,3%	2,3%
Bertoua	115,7	118,0	119,2	118,6	119,0	119,4	121,9	121,0	123,9	123,7	124,2	124,9	125,8	125,7	122,3	3,6%	2,0%
Buéa	114,9	118,8	121,4	122,0	123,3	123,8	122,0	122,5	123,7	124,1	123,5	124,1	123,2	123,7	123,1	3,6%	3,4%
Ebolowa	113,8	116,7	116,0	116,4	117,6	117,9	116,5	116,8	117,5	118,6	117,6	118,4	119,1	119,1	117,6	0,8%	2,6%
National	112,1	114,9	116,4	116,5	116,9	117,5	117,2	117,4	117,9	118,1	118,1	118,6	118,6	118,8	117,7	2,5%	2,5%